



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

frais dentaires et d'optique

Question écrite n° 51953

Texte de la question

M. Yves Durand attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur l'annonce faite au dernier congrès de la Fédération nationale des opticiens de France. En effet, il semblerait que le Gouvernement s'apprête à annoncer, dans le courant de l'été, le déremboursement par la sécurité sociale des équipements optiques, dans le cadre d'un train de mesures qui concerneraient également le dentaire, l'audioprothèse et certains dispositifs médicaux. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui apporter des précisions sur les réelles intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

Aucune mesure visant à dérembourser des équipements d'optique, des soins dentaires, des audioprothèses et certains autres dispositifs médicaux n'est en préparation.

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51953

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 2009, page 5794

Réponse publiée le : 13 octobre 2009, page 9754